

Projet du Groupe de Travail Pour un cyclisme breton en toute confiance

Reconquérir la confiance et mettre le cyclisme au cœur du Comité de Bretagne

A- Gouvernance

- 1. Composition du Bureau Exécutif 2012-2016 à définir (dont 1 membre en charge de l'ETR). Sur proposition du Président et après élection par les membres du CA.**

Le Bureau exécutif prépare le travail du Conseil d'Administration en recueillant les avis et propositions des commissions et délégations. Il assure la mise en oeuvre de la politique régionale. Il règle les questions urgentes et rend compte au Conseil d'Administration.

Il peut constituer en son sein des groupes de travail afin d'étudier un dossier particulier.

Fonctionnement du bureau exécutif, selon l'ordre du jour les Présidents de commissions concernés pourront être invités à titre consultatif.

- 2. Mise en place d'un groupe de travail avec les 4 Présidents de Comités départementaux en liaison étroite avec le Bureau exécutif.**

CD22: CD29:CD35: CD56:

- 3. Liste des Commissions Régionales 2012-2016.**

ROUTE
PISTE
CYCLO-CROSS
VTT XC
VTT TRIAL
VTT DESCENTE
BMX
CYCLISME POUR TOUS
JEUNES
FEMININE
ORGANISATEURS-CALENDRIER
CORPS ARBITRAL
DISCIPLINE
FINANCE
COMMUNICATION-MARKETING
MEDICALE
FORMATION-SECURITE
HOMOLOGATION

4. **Composition des commissions : 4 et 6 membres maxi avec une représentation de chaque département.**
5. **Nouvelle organisation des Conseils d 'administration.**

- Ordre du jour.
- Jours et horaires.

B-ORIENTATIONS ET PROJETS

Listing des priorités

1°ASPECT SPORTIF:

A- Composition de la nouvelle Equipe Technique Régionale (validation par le Bureau exécutif).

-ROUTE

-PISTE

-CYCLO CROSS

-VTT avec un membre responsable par discipline (X-Country-Trial-Descente)

-BMX

B-Définir un nouveau cadre d'intervention de l'Equipe Technique Régionale.

-L'Equipe Technique Régionale est une entité du Comité Régional de Bretagne, composée de techniciens qualifiés, représentée au sein du Bureau Exécutif.

-Elle est coordonnée par le Conseiller Technique Sportif.

-Son rôle est la mise en œuvre de la politique régionale décidée par les élus, mais elle applique également la politique sportive décidée par la Direction Technique Nationale.

-Elle sert de lien entre les décideurs et les acteurs.

-Chaque année l'ETR met en place un plan d'action, concernant l'ensemble des disciplines. Ce plan est composé d'actions d'initiation, de perfectionnement, de sélection auprès des pratiquants, mais également des actions de formation et de développement.

-Chaque année les élus votent un budget prévisionnel afin que l'ETR puisse mettre en place l'ensemble des actions programmées.

C-Valoriser l'Equipe Technique Régionale.

-Identifier les membres de l'Equipe Technique Régional par le port d'une tenue vestimentaire aux couleurs du Comité de Bretagne.

-Communiquer sur les actions de l'ETR par le biais du site internet et de la Bretagne Cycliste.

D- Elaborer un calendrier des sélections régionales pour la saison 2013.

-L'ETR aura en charge de proposer le calendrier des sélections régionales pour chaque saison en collaboration avec le CTS.

E- Définir les critères de sélection .

-Les critères de sélections seront définis à chaque appel à candidature. L'ETR pourra justifier ses choix par une grille d'évaluation objective et s'appuyer sur :

- Le comportement global de l'athlète concerné.
- La capacité d'intégration au sein d'un groupe.
- La capacité de performance sur l'épreuve et à long terme.
- La forme du moment
- Le respect de son entourage et des conditions fixées par l'encadrement.
- L'éthique et le passé du coureur.

F- Echanger avec les équipes de Division Nationale et clubs ayant des coureurs de 1^{ère} catégorie.

-Egalement pour les autres sélections, l'ETR doit toujours échanger avec les clubs et leur encadrant.

G-Mettre en place une passerelle pour que les coureurs actuels soient les dirigeants de demain (éducateur, arbitre, dirigeant de club) par une forme de tutorat ou de parrainage.

H- Faciliter les échanges entre les salariés techniques des Comités départementaux et le Conseiller Technique Sportif.

-Consulter les salariés techniques des Comités départementaux lors des sélections pluridisciplinaires.

2° ASPECT FINANCIER :

A-Favoriser l'utilisation du virement bancaire pour versement sur les comptes clubs sur le Web.

B-Simplifier les formalités administratives de paiements des prix coureurs et optimiser les délais de paiement.

C-Refonte des grilles de prix. Mise en place d'un groupe de travail.

- Meilleure lisibilité de la grille des prix.
- Valoriser les grilles de prix.
- Harmoniser et optimiser de la grille des prix.

D- Mise en place d'une stratégie de recherche de partenaires privées.

- Développer une stratégie de marketing financier.
- Identifier des partenaires potentiels et leur motivation.
- Structurer un projet et définir ses objectifs.
- Réaliser une Plaquette.
- Formaliser des contrats de partenariats.
- Entretenir des relations avec les partenaires.
- Créer un Club partenaires.
- Fidéliser les partenaires.

- Utiliser l'image de nos champions.
- Rechercher des partenariats pour les postes importants (véhicules).

E- Revoir la réglementation du FAES.

- Simplification du règlement et/ou de sa dénomination.
- Garantir une aide stabilisée, indexée et pérenne pour les Comités départementaux employeurs. Voir attribution d'une part variable.

F- Paiement par virement (RIB) des élus et des salariés.

- Règlement des frais de déplacements, vacances.....

3°ASPECT COMMUNICATION:

A- Site internet.

- Intégrer un journal numérique avec abonnement !!!
- Réactualiser les documents.
- Créer un intranet (accès réservé) pour les élus.

B- Redéfinir les priorités de la « Bretagne Cycliste ».

- Compte rendu des épreuves avec intégration des classements.
- Valoriser les actions des clubs et des organisateurs.
- Fixer des objectifs de redressement financier de la "Bretagne Cycliste".

C- Redéfinir le cadre de la fonction de journaliste du Comité de Bretagne.

D- Créer un support de communication à l'intention des clubs présentant les différents niveaux existants en Bretagne, pour faciliter la compréhension des élus et des partenaires.

4°ASPECT ADMINISTRATIF :

A- Revoir le règlement intérieur du Comité de Bretagne.

- Ecrire des procédures sur la mise à disposition du matériel, sur la transparence dans les prises de décisions. Ceci peut être écrit dans les attributions du Président ou du bureau exécutif.
- Informer le Conseil d'Administration de toutes les décisions prises par délégation.
- Définir les appels d'offres et les achats.

B-Revoir les statuts afin d'augmenter le nombre d'élus dans les collèges VTT et BMX (doublement des effectifs en 4 ans.

C- Redéfinir les tâches administratives du personnel.

- SERVICE COMPTABILITE
- SERVICE SECRETARIAT

-SERVICE LOGISTIQUE

-LA BRETAGNE CYCLISTE

-Désigner un élu, qui par délégation du Président, sera responsable des relations avec le personnel.

D-Représentation du Comité de Bretagne au CROS pour 2013.

-Délégation du représentant par le nouveau Président du Comité de Bretagne.

E-Nouvelle organisation des Conseils d 'administration.

-Ordre du jour.

-Planifications.

5° ASPECT DEVELOPPEMENT:

A- Politique de reconquête des jeunes licenciés (17-18 ans).

-Dans le cyclisme traditionnel.

-Travailler sur la fidélisation des jeunes licenciés.

-Proposer des animations répondant à l'attente des jeunes.

B- Contacts réguliers avec la Presse régionale Sportive (PQR et site internet).

-Rapprochement du Comité de Bretagne avec les médias.

-Organisation de points presse avec des thématiques.

-Mise en valeur des clubs et des organisations.

C- Développement du Cyclisme Féminin

-Politique tarifaire pour les nouvelles épreuves (Dames, ...)

-Epreuves promotionnelles.

-Harmonisation du calendrier niveau régional et interrégional.

-Groupe de travail afin de fidéliser les féminines dans le cyclisme.

D-Développement du VTT dans toutes les disciplines.

-Augmenter le nombre d'épreuves (travailler sur les grilles de prix).

6° STRUCTURES D'ACCES AU HAUT NIVEAU :

A-Soutien du Comité de Bretagne aux filières d'accès au Sport de Haut Niveau.

-Pôles-Centre labellisé Entraînement-Sections Sportives Scolaires.

7° POINTS DIVERS:

A-Classification des coureurs de 1ère catégorie en BRETAGNE.

-Redéfinir la valeur du point FFC.

B-Harmonisation du calendrier (régionaliser le calendrier).

-Eviter la concurrence en tenant compte de la proximité des épreuves entre 2 départements.

C-Charges de fonctionnement du Comité de Bretagne (déplacements des délégations sur les épreuves officielles.....)

D-Implication des commissions et de l'ETR pour la réalisation du budget prévisionnel.

E-Documents financiers envoyées avant la réunion pour élaborer les questions.

F-Créer un challenge des clubs bretons sur la base des Championnats Régionaux.

G°-Mettre en place une politique constante sur les risques liés au dopage.

Elaboration d'une charte éthique et prévention du dopage.

8-MODIFICATION DES STATUTS OU REGLEMENT INTERIEURS

A-Présidents des Comités départementaux membres de droit du Comité de Bretagne.

Le cas échéant en conformité avec les statuts.

B-Limitation du nombre de mandats des élus.

2 à 3 mandats consécutifs.

Groupe de travail « Pour un cyclisme Breton en toute confiance »

- Didier MARCHAND (Pdt du Comité départemental d'Ille & Vilaine et vice-président du comité de Bretagne)
- Gilbert MOUELLIC (Pdt du Comité départemental du Morbihan)
- Marcel MOY (Pdt du Comité départemental des Cotes d'Armor)
- Jo SALAUN (Pdt du Comité départemental du Finistère)
- Jacques QUEMARD (Pdt de la Commission régionale de BMX et Vice-Pdt du Comité de Bretagne)
- Jean-François LE BOUDEC (Pdt de la Commission régionale de VTT)
- Annick LOCHET (Secrétaire Général du Comité de Bretagne)
- Didier SIMON (Pdt de la Commission régionale du Corps Arbitral)
- Mickaël ROUZIERE (Pdt de la Commission régionale de Discipline)
- André CHALMEL (Pdt de la Commission Régionale du vélo pour Tous)
- Roland SALAUN (Pdt de la Commission régionale des Organismes)
- Dr Daniel GRAZIANA (Médecin Fédéral Régional du comité de Bretagne)
- Yannick TIREL (Membre du CA du Comité de Bretagne)
- Anne MASSE (Membre du CA du Comité de Bretagne)
- Jean GENTRIC (Membre du CA du Comité de Bretagne)

- Jo LAPPARTIENT (VS de RHUYS et Vérificateur aux Comptes du Comité de Bretagne)
- Frédéric GUESDON (ancien coureur professionnel de la FDJ)
- Yves BONNAMOUR (Lannion cyclisme)
- Christine BONNAMOUR (équipe Bretagne cyclisme)
- Yves LEUTELLIER (Pdt du VC St Malo)
- Christophe LE MEE (Pdt du BIC 2000)
- Julien KERHERVE (Pdt du VS SCAER)
- Vincent LEGALUDEC (Pdt du V. VANNES)
- Thierry PRESSARD (élu du CD 35)
- Marc Le FORESTIER (UCP Plouay)
- Guy AUFFRET (VCP LORIENT)
- François JOURNIAUX (TC du Pays de Dinan)
- Michel PRIDO (VC Chavagne)
- Fabrice HAVARD (SC Malestroit)
- Benjamin FLOCH (Lannion cyclisme)

Ludovic SYLVESTRE en présentant à nouveau sa candidature à la Fédération Française de Cyclisme (février 2013), continuera à exprimer officiellement la voix du cyclisme breton.

Contacts :

sylvestre.ludovic@bbox.fr	06 13 82 06 39
Mouellic.gilbert@orange.fr	06 84 14 58 34
Di.marchand@wanadoo.fr	07 86 98 06 38